

COULURE

(export du DFSM au 22/02/2026 à 02:36)

[1] COULURE Médecine - Pharmacopée

nom fém.

Etymologie FEW II-2 878b : colare

Définition Préparation médicinale obtenue en coulant*, en passant un liquide mêlé avec des herbes* ou avec d'autres matières possédant des vertus médicinales au travers d'un coullatoire*.

Notes

- var COLEURE var COULEURE syn COLATURE syn COULAGE
- Glose La coulure* peut être utilisée comme onguent, être administrée en potion, et même en gargarisme. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- Et apriès, quant il l'ara prise [medecine por melancolie purgier], se ce sont piles, qu'il dorme sus ; et se c'est en laituaires, si puet .I. pau dormir, et se c'est en coleure et ele est forte, si fait boin dormir sus, et se il est foibles, si ne doit on mie dormir, si com dist Avicennes.
Aldebrandin de Sienne, *Régime du corps*, 1256, p. 53.
- Bren de forment est caus et sés, et li norrissemens qu'il doune est petis et malvais, mais se couleure si a vertu de netoier les membres.
Aldebrandin de Sienne, *Régime du corps*, 1256, p. 115.
- XLV. De cerusa. Un blanchet ben legerement poez faire : metez furment mut net en eve quinse jurs et puis triblez et destemprez od eve et colé parmi un drap, la coleure metez al soleil secchir et il devendra si blanc cum neif. Quant le volez mettre sur la face, lavé la face de eve chaude et destemplez ceo od eve rose et metez sur la face et tardez od un drap.
Anon., *Ornement des Dames*, ca 1285, XIII^e s., p. 58.
- Contre la crance des levres ou des gencives, cuis la racine de keue de leu o vin aigre et met la pourre d'escorce de grenate, de roses, de fuelles d'olivier et coule et fai gargarisme de ceste couleure entre les levres et entre les dens.
Jehan de Prouville [abbé Poutrel], *Chirurgie*, ca 1300, fol. 36v.
- item soient mellees ovecques vin jusques a tant que il noe par dessus, et soient boillies par boine ebullition au fu, en mouvant tous jours, et adonques la couleure de bren i soit mise et encorporee duc'a tant que il soit espés, si que le vin n'en decoure pas.
Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie*, 1314, chap. 821, p. 201.
- [...] et se cest unguent ne pouoit attaindre le lieu, faites cuyre toutes ces choses en huille rosat et les coulés et gettés la couleure par ung pessaire [...]
Anon. [Bernard de Gordon], *Pratique Fleur de lys*, ca 1470, VII, 12.